

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002341400069	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET DE L'EAU REGIE DE L'EAU
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ROUEN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE DE L'EAU (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	34

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	41
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	92 324 259,00	92 324 259,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		92 324 259,00	92 324 259,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	34 292 455,00	34 292 455,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		34 292 455,00	34 292 455,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	126 616 714,00	126 616 714,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	45 401 014,00	0,00	46 274 179,00	46 274 179,00	46 274 179,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 472 489,00	0,00	12 874 704,00	12 874 704,00	12 874 704,00
014	Atténuations de produits	9 600 000,00	0,00	10 907 000,00	10 907 000,00	10 907 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 395 494,00	0,00	177 326,00	177 326,00	177 326,00
Total des dépenses de gestion des services		69 868 997,00	0,00	70 233 209,00	70 233 209,00	70 233 209,00
66	Charges financières	455 905,00	0,00	761 790,00	761 790,00	761 790,00
67	Charges exceptionnelles	4 174 600,00	0,00	4 317 756,00	4 317 756,00	4 317 756,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		75 299 502,00	0,00	75 812 755,00	75 812 755,00	75 812 755,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 555 053,00		8 331 554,00	8 331 554,00	8 331 554,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 804 450,00		8 179 950,00	8 179 950,00	8 179 950,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		16 359 503,00		16 511 504,00	16 511 504,00	16 511 504,00
TOTAL		91 659 005,00	0,00	92 324 259,00	92 324 259,00	92 324 259,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	92 324 259,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	90 122 000,00	0,00	90 406 720,00	90 406 720,00	90 406 720,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	0,00	434 434,00	434 434,00	434 434,00
75	Autres produits de gestion courante	140 405,00	0,00	140 005,00	140 005,00	140 005,00
Total des recettes de gestion des services		90 402 405,00	0,00	91 101 159,00	91 101 159,00	91 101 159,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	734 500,00	0,00	691 000,00	691 000,00	691 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		91 136 905,00	0,00	91 792 159,00	91 792 159,00	91 792 159,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	522 100,00		532 100,00	532 100,00	532 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		522 100,00		532 100,00	532 100,00	532 100,00
TOTAL		91 659 005,00	0,00	92 324 259,00	92 324 259,00	92 324 259,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	92 324 259,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	15 979 404,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 736 800,00	0,00	1 621 555,00	1 621 555,00	1 621 555,00
21	Immobilisations corporelles	4 613 600,00	0,00	5 992 100,00	5 992 100,00	5 992 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 259 500,00	0,00	23 569 600,00	23 569 600,00	23 569 600,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	26 609 900,00	0,00	31 183 255,00	31 183 255,00	31 183 255,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 870 000,00	0,00	2 575 600,00	2 575 600,00	2 575 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 871 500,00	0,00	2 577 100,00	2 577 100,00	2 577 100,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 481 400,00	0,00	33 760 355,00	33 760 355,00	33 760 355,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	522 100,00		532 100,00	532 100,00	532 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	522 100,00		532 100,00	532 100,00	532 100,00
	TOTAL	34 003 500,00	0,00	34 292 455,00	34 292 455,00	34 292 455,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 292 455,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	921 420,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 721 077,00	0,00	16 779 451,00	16 779 451,00	16 779 451,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	17 642 497,00	0,00	17 779 451,00	17 779 451,00	17 779 451,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des recettes financières	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	17 643 997,00	0,00	17 780 951,00	17 780 951,00	17 780 951,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 555 053,00		8 331 554,00	8 331 554,00	8 331 554,00

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 804 450,00		8 179 950,00	8 179 950,00	8 179 950,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 359 503,00		16 511 504,00	16 511 504,00	16 511 504,00
TOTAL		34 003 500,00	0,00	34 292 455,00	34 292 455,00	34 292 455,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 292 455,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	15 979 404,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	46 274 179,00		46 274 179,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 874 704,00		12 874 704,00
014	Atténuations de produits	10 907 000,00		10 907 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	177 326,00		177 326,00
66	Charges financières	761 790,00	0,00	761 790,00
67	Charges exceptionnelles	4 317 756,00	50 000,00	4 367 756,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	500 000,00	8 129 950,00	8 629 950,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 331 554,00	8 331 554,00
	Dépenses d'exploitation – Total	75 812 755,00	16 511 504,00	92 324 259,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	92 324 259,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	532 100,00	532 100,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 575 600,00	0,00	2 575 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 621 555,00	0,00	1 621 555,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 992 100,00	0,00	5 992 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	23 569 600,00	0,00	23 569 600,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	33 760 355,00	532 100,00	34 292 455,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 292 455,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	120 000,00		120 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	90 406 720,00		90 406 720,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	434 434,00		434 434,00
75	Autres produits de gestion courante	140 005,00		140 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	691 000,00	532 100,00	1 223 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		91 792 159,00	532 100,00	92 324 259,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	92 324 259,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 779 451,00	0,00	16 779 451,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		8 129 950,00	8 129 950,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		8 331 554,00	8 331 554,00
Recettes d'investissement – Total		17 780 951,00	16 511 504,00	34 292 455,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 292 455,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	45 401 014,00	46 274 179,00	46 274 179,00
604	Achats d'études, prestations de services	175 000,00	190 000,00	190 000,00
605	Achats d'eau	432 500,00	597 000,00	597 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 897 597,00	1 661 137,00	1 661 137,00
6062	Produits de traitement	55 000,00	90 000,00	90 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	111 500,00	111 000,00	111 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6066	Carburants	238 000,00	204 250,00	204 250,00
6068	Autres matières et fournitures	786 300,00	824 300,00	824 300,00
611	Sous-traitance générale	4 345 041,00	4 467 859,00	4 467 859,00
6132	Locations immobilières	144 300,00	153 700,00	153 700,00
6135	Locations mobilières	173 200,00	173 000,00	173 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	19 000,00	20 000,00	20 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	57 000,00	57 000,00	57 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	775 000,00	734 500,00	734 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	374 000,00	370 407,00	370 407,00
61551	Entretien matériel roulant	86 500,00	116 500,00	116 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	72 500,00	72 500,00	72 500,00
6156	Maintenance	249 500,00	288 200,00	288 200,00
6168	Autres	216 000,00	236 000,00	236 000,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	124 584,00	124 584,00
618	Divers	148 200,00	153 140,00	153 140,00
6226	Honoraires	120 000,00	146 000,00	146 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	46 000,00	36 000,00	36 000,00
6231	Annonces et insertions	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6236	Catalogues et imprimés	68 150,00	68 150,00	68 150,00
6248	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6257	Réceptions	7 100,00	7 900,00	7 900,00
6261	Frais d'affranchissement	315 000,00	357 000,00	357 000,00
6262	Frais de télécommunications	106 250,00	83 500,00	83 500,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	5 330,00	5 330,00
6282	Frais de gardiennage	2 550,00	2 550,00	2 550,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	81 300,00	86 500,00	86 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	150 000,00	2 526 635,00	2 526 635,00
6288	Autres	77 500,00	82 500,00	82 500,00
63512	Taxes foncières	52 036,00	53 337,00	53 337,00
6358	Autres droits	2 890,00	5 200,00	5 200,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
6378	Autres taxes et redevances	31 706 500,00	29 901 500,00	29 901 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 472 489,00	12 874 704,00	12 874 704,00
6211	Personnel intérimaire	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 000,00	1 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	11 646 629,00	12 254 926,00	12 254 926,00
6452	Cotisations aux mutuelles	165 840,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	222 020,00	171 578,00	171 578,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	35 000,00	43 500,00	43 500,00
648	Autres charges de personnel	353 000,00	353 700,00	353 700,00
014	Atténuations de produits (7)	9 600 000,00	10 907 000,00	10 907 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	9 600 000,00	10 907 000,00	10 907 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 395 494,00	177 326,00	177 326,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 395 494,00	177 326,00	177 326,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		69 868 997,00	70 233 209,00	70 233 209,00
66	Charges financières (b) (8)	455 905,00	761 790,00	761 790,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	440 000,00	720 000,00	720 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 095,00	-63 210,00	-63 210,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	100 000,00	100 000,00
6688	Autre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 174 600,00	4 317 756,00	4 317 756,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	300,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	58 000,00	57 420,00	57 420,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 076 300,00	4 220 036,00	4 220 036,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	800 000,00	500 000,00	500 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	800 000,00	500 000,00	500 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		75 299 502,00	75 812 755,00	75 812 755,00
023	Virement à la section d'investissement	8 555 053,00	8 331 554,00	8 331 554,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 804 450,00	8 179 950,00	8 179 950,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 754 450,00	8 129 950,00	8 129 950,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 359 503,00	16 511 504,00	16 511 504,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 359 503,00	16 511 504,00	16 511 504,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		91 659 005,00	92 324 259,00	92 324 259,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	92 324 259,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	152 350,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	215 560,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-63 210,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	100 000,00	120 000,00	120 000,00
64198	Autres remboursements	100 000,00	120 000,00	120 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	90 122 000,00	90 406 720,00	90 406 720,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	35 800 000,00	35 938 000,00	35 938 000,00
70118	Autres ventes d'eau	150 000,00	150 000,00	150 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	9 600 000,00	10 907 000,00	10 907 000,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	2 420 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
70128	Autres taxes et redevances	82 000,00	82 000,00	82 000,00
704	Travaux	800 000,00	580 000,00	580 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	28 100 000,00	29 264 500,00	29 264 500,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 600 000,00	630 000,00	630 000,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	205 000,00	205 000,00	205 000,00
7083	Locations diverses	8 460 000,00	9 252 500,00	9 252 500,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	205 000,00	283 000,00	283 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	550 000,00	554 720,00	554 720,00
70878	Remb. frais par des tiers	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	434 434,00	434 434,00
748	Autres subventions d'exploitation	40 000,00	434 434,00	434 434,00
75	Autres produits de gestion courante	140 405,00	140 005,00	140 005,00
7588	Autres	140 405,00	140 005,00	140 005,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		90 402 405,00	91 101 159,00	91 101 159,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	734 500,00	691 000,00	691 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	16 000,00	16 000,00	16 000,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	15 000,00	20 000,00	20 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	3 500,00	15 000,00	15 000,00
778	Autres produits exceptionnels	695 000,00	635 000,00	635 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		91 136 905,00	91 792 159,00	91 792 159,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	522 100,00	532 100,00	532 100,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	522 100,00	532 100,00	532 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		522 100,00	532 100,00	532 100,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		91 659 005,00	92 324 259,00	92 324 259,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	92 324 259,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 736 800,00	1 621 555,00	1 621 555,00
2031	Frais d'études	1 530 000,00	1 330 255,00	1 330 255,00
2051	Concessions et droits assimilés	206 800,00	291 300,00	291 300,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 613 600,00	5 992 100,00	5 992 100,00
2111	Terrains nus	50 000,00	60 000,00	60 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	275 000,00	10 000,00	10 000,00
21451	Aménagt Bât. d'exploitation sol autrui	450 000,00	400 000,00	400 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	30 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	85 000,00	85 000,00	85 000,00
21561	Service de distribution d'eau	2 535 000,00	2 535 000,00	2 535 000,00
2182	Matériel de transport	1 080 000,00	2 779 000,00	2 779 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	56 000,00	72 600,00	72 600,00
2184	Mobilier	13 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 600,00	30 500,00	30 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 259 500,00	23 569 600,00	23 569 600,00
2313	Constructions	3 465 000,00	5 660 000,00	5 660 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	16 794 500,00	17 909 600,00	17 909 600,00
Total des dépenses d'équipement		26 609 900,00	31 183 255,00	31 183 255,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 870 000,00	2 575 600,00	2 575 600,00
1641	Emprunts en euros	1 600 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 420 000,00	65 600,00	65 600,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 350 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	500 000,00	470 000,00	470 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	1 500,00	1 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		6 871 500,00	2 577 100,00	2 577 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		33 481 400,00	33 760 355,00	33 760 355,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	522 100,00	532 100,00	532 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	522 100,00	532 100,00	532 100,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	200 000,00	200 000,00	200 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	47 100,00	47 100,00	47 100,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	23 500,00	23 500,00	23 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	36 500,00	36 500,00	36 500,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	14 000,00	14 000,00	14 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	195 000,00	205 000,00	205 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		522 100,00	532 100,00	532 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		34 003 500,00	34 292 455,00	34 292 455,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 292 455,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	921 420,00	1 000 000,00	1 000 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	711 420,00	550 000,00	550 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	210 000,00	450 000,00	450 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 721 077,00	16 779 451,00	16 779 451,00
1641	Emprunts en euros	14 371 077,00	16 779 451,00	16 779 451,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 350 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		17 642 497,00	17 779 451,00	17 779 451,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	1 500,00	1 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des recettes financières		1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		17 643 997,00	17 780 951,00	17 780 951,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 555 053,00	8 331 554,00	8 331 554,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 804 450,00	8 179 950,00	8 179 950,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28031	Frais d'études	75 600,00	60 300,00	60 300,00
28032	Frais de recherche et de développement	15 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	141 000,00	141 000,00	141 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	8 000,00	8 000,00	8 000,00
28131	Bâtiments	190 000,00	190 000,00	190 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	47 000,00	70 500,00	70 500,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	126 000,00	150 000,00	150 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	18 600,00	18 600,00	18 600,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 981 000,00	4 220 000,00	4 220 000,00
28154	Matériel industriel	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 960 000,00	1 901 000,00	1 901 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	11 000,00	11 000,00	11 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	89 950,00	89 950,00	89 950,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	698 800,00	693 100,00	693 100,00
28182	Matériel de transport	151 000,00	300 000,00	300 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	95 500,00	105 500,00	105 500,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	25 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		16 359 503,00	16 511 504,00	16 511 504,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		16 359 503,00	16 511 504,00	16 511 504,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		34 003 500,00	34 292 455,00	34 292 455,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 292 455,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624142063	11/06/2024	15 000 000,00	3 400 000,00	1 915,35	3 400 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		15 000 000,00	3 400 000,00	1 915,35	3 400 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					41 445 900,00									
1641 Emprunts en euros (total)					40 571 700,00									
1850/001- DEBIT OFFICE (17E-SG A14099MO (FEP25CAE)	SOCIETE GENERALE	15/12/2017	20/12/2017	20/03/2018	15 000 000,00	F	FIXE	1,390	1,418		T	C	O	A-1
A1424027 - CO79493 (CE2024EAU) CP0152 (2018INVEST)	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	23/12/2009	25/12/2009	25/03/2010	1 000 000,00	F	FIXE	2,200	2,217		T	P	O	A-1
	CREDIT FONCIER	18/07/2024	25/07/2024	25/07/2025	10 000 000,00	V	EURIBOR12M	4,256	3,523		A	C	O	A-1
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	08/11/2018	15/11/2018	15/02/2019	7 500 000,00	F	FIXE	1,680	1,715		T	C	O	A-1
MIN268612EUR/MIN228243/ (2005D MON532439/MON530980EUR (MON530	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/12/2003	01/01/2004	01/01/2005	71 700,00	V	EURIBOR12M	5,100	3,572		A	P	O	A-1
	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/12/2019	30/12/2019	01/04/2020	7 000 000,00	F	FIXE	0,680	0,682		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					874 200,00									
LT060202 (SRAPBOOS)	CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	15/09/2006	15/12/2010	15/12/2011	874 200,00	V	TAG03M	3,744	3,122		A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					7 129 316,00									
1681 Autres emprunts (total)					7 129 316,00									
10164362/01 (11E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/02/2011	15/05/2011	04/05/2012	987 680,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10223531/01 (12E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	25/11/2010	16/02/2012	25/02/2013	1 314 525,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10285941/01 (12E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/11/2011	15/05/2012	25/05/2013	73 140,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10313061/01 (12E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/11/2011	15/10/2012	25/10/2013	1 315 482,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10353261/01 (12E0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012	15/12/2012	25/12/2013	68 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10365141/01 (13E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	12/11/2012	20/02/2013	25/02/2014	530 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10446161/01 2013 (14E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	22/11/2013	30/01/2014	25/01/2015	105 900,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10456301/01 2013 (14E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2013	21/01/2014	25/01/2015	14 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1047239-T2 (17E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	27/02/2014	23/03/2017	23/03/2018	120 069,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10472391/01 (14E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/04/2014	28/05/2014	25/05/2015	135 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10497241/01 (14E0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	25/06/2014	21/08/2014	25/08/2015	33 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10603921/01 (16E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/03/2016	06/12/2016	05/12/2017	66 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1061300 (17E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/12/2016	29/08/2017	29/08/2018	1 060 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10615411/01 (16E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/08/2016	06/12/2016	05/12/2017	94 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1066174 (19E002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/12/2018	02/04/2019	02/04/2020	107 062,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1067893 20 (20E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	11/03/2020	13/10/2020	13/10/2021	103 562,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1069829 (17E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/05/2017	04/10/2017	04/10/2018	52 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1077502 (19E001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/12/2018	16/04/2019	16/04/2020	13 752,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1081710 (19E003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/03/2019	03/05/2019	03/05/2020	215 173,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1085433 20 (20E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	11/03/2020	29/09/2020	29/09/2021	106 453,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1087316 20 (20E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	06/04/2020	13/10/2020	13/10/2021	612 018,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					48 575 216,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		31 028 583,98					2 086 192,29	718 477,41	0,00	141 100,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		30 822 383,98					2 020 592,29	708 024,22	0,00	140 768,42
1850/001- DEBIT OFFICE (17E-SG	N	0,00	A-1	9 750 000,00	12,97	F	FIXE	1,390	750 000,00	133 432,76	0,00	4 170,00
A14099MO (FEP25CAE)	N	0,00	A-1	466 618,83	10,00	F	FIXE	4,280	42 191,36	19 297,22	0,00	50,46
A1424027 - CO79493 (CE2024EAU)	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,57	V	EURIBOR12M	4,256	500 000,00	431 713,89	0,00	117 462,22
CP0152 (2018INVEST)	N	0,00	A-1	5 250 000,00	13,87	F	FIXE	1,680	375 000,00	87 508,76	0,00	10 237,50
MIN268612EUR/MIN228243/ (2005D	N	0,00	A-1	18 265,15	4,00	V	EURIBOR12M	3,613	3 400,93	669,09	0,00	369,49
MON532439/MON530980EUR (MON530	N	0,00	A-1	5 337 500,00	15,00	F	FIXE	0,680	350 000,00	35 402,50	0,00	8 478,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		206 200,00					65 600,00	10 453,19	0,00	331,97
LT060202 (SRAPBOOS)	N	0,00	A-1	206 200,00	2,96	V	TAG03M	5,000	65 600,00	10 453,19	0,00	331,97
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 453 131,37					467 854,16	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 453 131,37					467 854,16	0,00	0,00	0,00
10164362/01 (11E0001)	N	0,00	A-1	131 690,71	1,34	F	FIXE	0,000	65 845,33	0,00	0,00	0,00
10223531/01 (12E0001)	N	0,00	A-1	262 905,00	2,12	F	FIXE	0,000	87 635,00	0,00	0,00	0,00
10285941/01 (12E0002)	N	0,00	A-1	14 628,00	2,39	F	FIXE	0,000	4 876,00	0,00	0,00	0,00
10313061/01 (12E0003)	N	0,00	A-1	263 096,40	2,77	F	FIXE	0,000	87 698,80	0,00	0,00	0,00

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10353261/01 (12E0004)	N	0,00	A-1	13 600,04	2,94	F	FIXE	0,000	4 533,33	0,00	0,00	0,00
10365141/01 (13E0001)	N	0,00	A-1	111 599,00	3,15	F	FIXE	0,000	27 899,75	0,00	0,00	0,00
10446161/01 2013 (14E0002)	N	0,00	A-1	35 300,00	4,08	F	FIXE	0,000	7 060,00	0,00	0,00	0,00
10456301/01 2013 (14E0001)	N	0,00	A-1	4 833,30	4,05	F	FIXE	0,000	966,67	0,00	0,00	0,00
1047239-T2 (17E0003)	N	0,00	A-1	64 036,80	7,23	F	FIXE	0,000	8 004,60	0,00	0,00	0,00
10472391/01 (14E0003)	N	0,00	A-1	45 000,00	4,41	F	FIXE	0,000	9 000,00	0,00	0,00	0,00
10497241/01 (14E0004)	N	0,00	A-1	11 200,00	4,64	F	FIXE	0,000	2 240,00	0,00	0,00	0,00
10603921/01 (16E0001)	N	0,00	A-1	30 800,00	6,93	F	FIXE	0,000	4 400,00	0,00	0,00	0,00
1061300 (17E0001)	N	0,00	A-1	565 333,31	7,66	F	FIXE	0,000	70 666,67	0,00	0,00	0,00
10615411/01 (16E0002)	N	0,00	A-1	44 240,00	6,93	F	FIXE	0,000	6 320,00	0,00	0,00	0,00
1066174 (19E002)	N	0,00	A-1	71 374,65	9,25	F	FIXE	0,000	7 137,47	0,00	0,00	0,00
1067893 20 (20E0001)	N	0,00	A-1	75 945,48	10,78	F	FIXE	0,000	6 904,13	0,00	0,00	0,00
1069829 (17E0002)	N	0,00	A-1	28 053,31	7,76	F	FIXE	0,000	3 506,67	0,00	0,00	0,00
1077502 (19E001)	N	0,00	A-1	9 168,00	9,29	F	FIXE	0,000	916,80	0,00	0,00	0,00
1081710 (19E003)	N	0,00	A-1	143 448,65	9,34	F	FIXE	0,000	14 344,87	0,00	0,00	0,00
1085433 20 (20E0003)	N	0,00	A-1	78 065,52	10,74	F	FIXE	0,000	7 096,87	0,00	0,00	0,00
1087316 20 (20E0002)	N	0,00	A-1	448 813,20	10,78	F	FIXE	0,000	40 801,20	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		33 481 715,35					2 554 046,45	718 477,41	0,00	141 100,39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	33 481 715,35	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Seuil d'amortissement sur un an : 600 ₰ TTC	1	08/10/2018
L	Seuil d'amortissement sur un an : 500 ₰ HT (services assujettis à TVA)	1	08/10/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	08/10/2018
L	Études non suivies de réalisation	5	08/10/2018
L	Logiciels	2	08/10/2018
L	Voitures	5	08/10/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	08/10/2018
L	Véhicules autonomes d'expérimentation	3	08/10/2018
L	Mobilier	10	08/10/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	08/10/2018
L	Matériel informatique	5	08/10/2018
L	Matériel classique	6	08/10/2018
L	Installations et appareils de chauffage	15	08/10/2018
L	Appareils de levage - ascenseurs	15	08/10/2018
L	Appareils de laboratoire	5	08/10/2018
L	Equipements de garage et ateliers	10	08/10/2018
L	Equipements des cuisines	10	08/10/2018
L	Installations de voirie	25	08/10/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	08/10/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	08/10/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	08/10/2018
L	Réseaux câblés	25	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour le financement de bâtiments ou d'installations	30	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	08/10/2018
L	Ouvrages pour le captage, le transport et le traitement de l'eau	60	08/10/2018
L	Canalisations d'adduction d'eau	60	08/10/2018
L	Installations de traitement de l'eau potable	15	08/10/2018
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage et de ventilation	15	08/10/2018
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) et de comptage	6	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	500 000,00		2 327 200,53	2 827 200,53	0,00	2 827 200,53
Admission non valeur	500 000,00		2 327 200,53	2 827 200,53	0,00	2 827 200,53
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	500 000,00		2 327 200,53	2 827 200,53	0,00	2 827 200,53

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 107 700,00	3 107 700,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	16 463 004,00	16 463 004,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	13 355 304,00	13 355 304,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 107 700,00	I 3 107 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 575 600,00	2 575 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 040 000,00	2 040 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	65 600,00	65 600,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	470 000,00	470 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		532 100,00	532 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	532 100,00	532 100,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		16 463 004,00	III 16 463 004,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 500,00	1 500,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 500,00	1 500,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		16 461 504,00	16 461 504,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	60 300,00	60 300,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	141 000,00	141 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	8 000,00	8 000,00
28131	Bâtiments	190 000,00	190 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	70 500,00	70 500,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	150 000,00	150 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	18 600,00	18 600,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 220 000,00	4 220 000,00
28154	Matériel industriel	100 000,00	100 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 901 000,00	1 901 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	11 000,00	11 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	1 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	89 950,00	89 950,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	693 100,00	693 100,00
28182	Matériel de transport	300 000,00	300 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	105 500,00	105 500,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	50 000,00	50 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	8 331 554,00	8 331 554,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PR230014/2023 CREATION ET MISE A NIVEAU USINES DE TRAITEMENT	28 135 000,00	350 008,00	28 485 008,00	2 195 756,98	1 720 000,00	24 569 251,02
PR230017/2023 CYCLE DE L'EAU - Etudes et assistance maîtrise d'o	3 016 345,00	0,00	3 016 345,00	497 665,51	860 255,00	1 658 424,49
PR240027/2024 DECARBONATION DU PARC AUTO EAU	4 718 000,00	0,00	4 718 000,00	400 000,00	2 729 000,00	1 589 000,00
PR250003/2025 ETUDE ET DIAGNOSTIC AVANT ET PENDANT TRAVAUX	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	0,00	470 000,00	2 130 000,00
PR230015/2023 GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES	4 350 000,00	0,00	4 350 000,00	240 268,00	540 000,00	3 569 732,00
PR230013/2023 GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE	82 230 000,00	0,00	82 230 000,00	25 435 191,83	11 260 000,00	45 534 808,17
PR230016/2023 INTERCONNEXIONS	4 747 500,00	0,00	4 747 500,00	52 320,20	1 112 000,00	3 583 179,80
AP65/2021 RENOVATION ENERGETIQUE COUPERIN	5 500 000,00	0,00	5 500 000,00	1 198 012,43	3 000 000,00	1 301 987,57
AP45/2020 TRAITEMENT AU CHARBON ACTIF	11 500 000,00	0,00	11 500 000,00	211 775,89	1 700 000,00	9 588 224,11
AP47/2020 TRAVAUX USINES DE PRODUCTION	4 700 000,00	0,00	4 700 000,00	3 916 461,00	250 000,00	533 539,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	13,00	2,00	15,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	9,00	1,00	10,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		216,00	0,00	216,00	43,00	158,00	201,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	22,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Cadre de Direction	A	1,00	0,00	1,00	0,00	2,00	2,00
Cadres	A	24,00	0,00	24,00	0,00	21,00	21,00
Cadres Supérieurs	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	2,00	1,00	3,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Ouvriers - Employés	C	70,00	0,00	70,00	0,00	67,00	67,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	2,00	4,00	6,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Techniciens	B	30,00	0,00	30,00	0,00	28,00	28,00
Techniciens Supérieurs	B	28,00	0,00	28,00	0,00	26,00	26,00
Techniciens Supérieurs-M	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		231,00	0,00	231,00	56,00	160,00	216,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				417 365,54		
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	ADM	517	0,00	A Autres	CDI
Adjoint technique	C	TECH	453	0,00	A Autres	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	497	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-8-2°	CDD
Cadre de Direction	A	TECH		10 158,17	A Privé	CDI
Cadres	A	TECH		82 013,73	A Privé	CDI
Cadres Supérieurs	A	TECH		20 660,06	A Privé	CDI
Ingénieur	A	TECH	792	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	HA3	0,00	A Autres	CDI
Ingénieur principal	A	TECH		0,00	332-8-2°	CDI
Ouvriers - Employés	C	TECH		162 373,20	A Privé	CDI
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	452	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	525	0,00	A Autres	CDI
Technicien	B	TECH	595	0,00	A Autres	CDI
Technicien principal de 1ère classe	B	TECH	747	0,00	332-8-2°	CDI
Techniciens	B	TECH		65 923,02	A Privé	CDI
Techniciens Supérieurs	B	TECH		76 237,36	A Privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				417 365,54		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2025

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Le 108 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 29/06/2016 - Détention de 2445 actions	AGENCE FRANCE LOCALE	Etablissement de crédit	Société anonyme à conseil d'administration	244 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 125

Nombre de membres présents : 124

Nombre de suffrages exprimés : 124

VOTES :

Pour : 120

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 03/12/2024

Présenté par (1) M. ROULY,

A H2O le 16/12/2024

(1) M. ROULY,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil/Assemblée délibérante

A H2O, le 16/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL	
-------------------------	--

Certifié exécutoire par (1) M. ROULY, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.